



**A l'attention des usagers**  
**de la régie eau potable et assainissement**  
**Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires**

À Notre Dame de la Rouvière, le vendredi 22 décembre 2023

**Objet : informations**

Mesdames, Messieurs,

Courant octobre 2023, vous avez reçu la première facture concernant l'abonnement eau potable et assainissement de la régie eau potable et assainissement Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires.

En raison de difficultés techniques relatives à la mise en place du nouveau logiciel de facturation, la facture de la consommation eau potable et assainissement 2023 ne vous parviendra que courant 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

Exceptionnellement en 2024, vous recevrez trois factures :

- Facture de consommation 2023
- Facture d'abonnement 2024
- Facture de consommation 2024

Si toutefois, vous rencontrez des difficultés financières, n'hésitez pas à vous rapprocher de la trésorerie afin d'étaler vos paiements.

Pour rappel, les coordonnées sont :

[Sgc.sud-cevennes@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:Sgc.sud-cevennes@dgfip.finances.gouv.fr) ou 04.11.25.09.60, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30.

Je vous remercie pour votre compréhension face à ces retards de facturation indépendants de notre volonté.

Les employés de la régie et le conseil communautaire, se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

Gilles BERTHEZENE  
Président de la Communauté des communes  
Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires

